

Relevé de conclusions

CS du 24/02/2022

La réunion a eu lieu en visio.

Présents :

Arnaud Martel, Christophe Legein, Karim Adil, Gwenaëlle Vaudel, Lazhar Benyahia, Brice Arnaud, Pascal Ruello, Guillaume Brotons, Taco Nicolai.

Excusés :

Marc Lamy de la Chapelle, Philippe Dabo, Mathieu Edely, Christine Saluzzo, Pamela Pasetto.

Les points traités :

- Animation et représentation IMMM

Après échange, les membres du CS de l'IMMM se sont positionnés sur les différentes missions d'animation et de représentation selon le tableau ci-dessous.

Nom	Prénom	Thématique et autre	CS IUT	Séminaire	thématiques transverses		CS UFR Sci	
					environnement	santé	Tit.	Sup.
PHILIPPE	DABO Philippe	CTTM						
BENYAHIA	Lazhar	DIR					1	
LAMY DE LA CHAPELLE	Marc	DIR	1					1
BERTUS	Philippe	DIR	1					
ADIL	Karim	MI	1	1	1			1
LEGEIN	Christophe	MI					1	
BROTONS	Guillaume	POL				1		1
NICOLAI	Taeke	POL					1	
PASETTO	Paméla	POL		1	1			
ARNAUD	Brice	PSC						1
EDELY	Mathieu	PSC		1				
RUELLO	Pascal	PSC					1	
SALUZZO	Christine	SO					1	
MARTEL	Arnaud	SO				1		1

La désignation des représentants des thématiques au conseil élargi de la GS2M est reportée à une date ultérieure. Une présentation actualisée de la GS2M sera faite au cours d'un CS futur.

La direction a précisé que les thématiques transverses se veulent englobantes en impliquant un nombre appréciable de C/EC. Leur nombre doit rester raisonnablement limité. Un soin particulier sera apporté à la précision des actions de recherche et orientation scientifiques de chaque thématique pour intégrer, de manière pertinente et percutante, le plus grand nombre des sujets de recherche menés à l'IMMM.

- Avis du CS sur la demande RPE dans le cadre du PPI

Le CS doit émettre un avis sur la demande d'équipement RPE dans le cadre du PPI. Ce document est nécessaire pour le dossier de l'AAP « infrastructure de recherche » de la Région.

La direction précise que cette demande était prévue au PPI précédent, que cette technique est une partie intégrante de la plateforme RMN et spectroscopie de vibration, que l'activité de recherche est soutenue et reconnue avec de nombreuses collaborations, nationales et internationales. Ces arguments constitueront la base de l'avis du CS soutenant cette acquisition.

L'unicité de cette technique dans le paysage scientifique ligérien est abordée. Cette piste semble fragile. En revanche, demander des lettres de soutien à ses collaborateurs ligériens sera suggéré au porteur du projet.

- Proposition calendrier des prochaines réunions du CS
 - 12/04/2022
 - 02/05/2022
 - 23/05/2022
 - 14/06/2022
 - 05/07/2022

Ce calendrier est susceptible d'évoluer en fonction des besoins.